

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

N° du P.V. 263056

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

DIRECTION GENERALE DES EXAMENS ET CONCOURS

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES (C.E.P.)

LE DIRECTEUR GENERAL DES EXAMENS ET CONCOURS,

Vu les textes réglementaires en vigueur,

Vu le procès-verbal de l'examen subi dans le centre de

Bobo-Dioulasso

Sarfalaos B

et établi par la commission d'examen siégeant

pour la session de

juin 2016

Considérant que Imlien Jean César Le Grand

né (e) 27 octobre 2003

à Koroïe

Pays Burkina-Faso subi

avec succès les épreuves exigées par la réglementation, lui délivre le présent Certificat d'Etudes Primaires pour servir et valoir ce que de droit.

Bobo-Dioulasso, le 30 juin 2016

Signature du Titulaire



Pour le Directeur Général des Examens et Concours
et par délégation,

Le Chef de Circonscription d'Education de Base

Mamoudou OUAITTARA

N.B.: Il n'est délivré qu'un seul diplôme. Il appartient au lauréat d'en faire établir des copies certifiées conformes